

Communiqué de presse

[Mercredi 23 mars 2016]

Pierre-Jean GRAVELLE est le nouveau Président du Syndicat mixte d'étude et de réalisation (Smer) la Tégéval.

Le comité syndical d'installation du Smer s'est tenu ce mercredi 23 mars. Il a nommé à l'unanimité Pierre-Jean Gravelle, 64 ans, ingénieur de formation, Conseiller départemental, Président du Smer la Tégéval.

Le nouveau Président a commencé par remercier chaleureusement Mme Sylvie Altman, Présidente du Smer depuis sa création en 2008, pour le travail accompli. Il a assuré à l'ensemble des élus régionaux et départementaux qu'il continuerait à travailler dans le même esprit de partage et de concertation pour poursuivre la dynamique engagée et déjà bien ressentie par la population du territoire.

Pierre-Jean Gravelle est Vice-Président de la commission environnement du Val de Marne, Membre du conseil d'administration de la SAFER et de la CIPENAF.

Très attaché aux questions agricoles et à la préservation des espaces verts, il entend poursuivre rapidement les travaux pour faciliter les déplacements quotidiens et renforcer l'offre de loisirs.

« Le chemin est encore long, le travail ne manquera pas, après la pose de la passerelle sur la RN406 entre Créteil et Valenton, nous allons poursuivre les travaux pour rejoindre la Plage Bleue en passant devant l'usine du SIAAP, nous aménagerons le carrefour sur l'ex RD94 face au Château du Maréchal de Saxe, et nous commencerons à aménager la jonction avec la coulée verte de la Seine et Marne entre Santeny et Servon.

D'ici cet été, la passerelle sera inaugurée et ouverte, les piétons pourront ainsi rejoindre soit la base de loisirs de Créteil dans un sens, soit rejoindre la station du TCSP 393.

La prochaine réunion sera consacrée au vote du budget. »

Découvrez [ici](#) l'ensemble des administrateurs du Smer et les Vice-présidents qui ont été élus.



www.lategeval.fr

CONTACT PRESSE

Stéphanie BEAUJEAN
contact@lategeval.fr
01 83 65 38 64

LA TEGEVAL

La Tégéval est une promenade de 20 km entre Créteil et Santeny. Réservée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes, elle porte des enjeux forts en termes de mobilité, de lien social et de préservation de l'environnement.

[Voir le dossier de presse](#)